

CONSEIL MUNICIPAL DU 08 OCTOBRE 2020

Présents : André BOIS, Murielle GARCIA, Maryan RIBICIC, Marion VANBERVLIET, Mireille VEYRON, Emmanuel CABRIT, Philippe MENARD-BOCQUET, Sylvie PAQUET, Alain SABY, Caroline MEYNET arrivée à partir du point 3, Mireille GOUMAS

Excusés :

Date de la convocation : 01/10/2020

Début de séance : 20 H 00

Secrétaire de séance : Marion VANBERVLIET

COMPTE RENDU

1) Délibération portant sur le maintien de la compétence PLU

Délibération 2020-10-08/01

Le maire rappelle la loi n° 2014-366 qui organise le transfert de la compétence PLU aux intercommunalités à partir du 01/01/2021 sauf si au moins 25% des communes représentant au moins 20% des habitants ne s'y opposent.

Compte-tenu que la majorité des communes de la CCLA vient de réviser leurs PLU communaux, le maire propose de laisser aux 3 communes en cours de révision, le soin de finir ces révisions en interne.

Après délibération, le conseil souhaite maintenir la compétence au niveau communal.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

2) Dissolution du RPI du Gué des Planches

Délibération 2020-10-08/02

Le maire informe de la demande de l'inspection académique au sujet de la dissolution du Regroupement Pédagogique du Gué des Planches, compte-tenu de la création de la nouvelle classe à l'école élémentaire de Lépin-le-Lac.

Après délibération, le conseil acte la fin du regroupement pédagogique.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

3) Demandes de subvention de La Banque Alimentaire de Savoie et de la Cagnotte des mômes

Délibération 2020-10-08/03

La Banque Alimentaire de Savoie sollicite les communes pour assurer leurs missions d'aides aux populations les plus fragiles.

Après délibération, le conseil propose une subvention de 200€ pour la banque alimentaire de Savoie.

Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Après délibération, le conseil propose une subvention de 600€ pour la Cagnotte des mômes.

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

4) Désignation du représentant CLECT

Délibération 2020-10-08/04

Le Conseil Communautaire a délibéré pour créer une Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées.

Cette commission a pour objectif de calculer le montant des charges transférées dans le cas où la CCLA viendrait à prendre de nouvelles compétences ou prendrait à sa charge un équipement d'une commune, considéré d'intérêt communautaire.

La CLECT établit un rapport.

In fine, c'est le conseil communautaire qui valide la modification des compensations financières entre les communes et la CCLA.

La composition de la CLECT se fera par désignation d'un membre, conseiller communautaire, par chaque conseil municipal.

Après délibération, le conseil propose Marion VANBERVLIET comme représentant de la commune de Dullin à la CLECT.

Pour : 11 Contre : 0 Abstentions : 0

5) Délibération portant suppression / création de poste - gîtes communaux

Délibération 2020-10-08/05

M. le Maire de la commune de Dullin rappelle que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale. Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au bon fonctionnement des services.

Le maire précise que le poste d'adjoint technique occupé par Laëtitia aux gîtes, a évolué vers des fonctions plus administratives.

C'est pourquoi le maire propose, après avis favorable du Comité Technique du 24 septembre 2020 :

- la suppression du poste d'adjoint technique, grade de catégorie C, échelon 3, IB 353, IM 329 à 35 heures hebdomadaires
- la création d'un poste d'adjoint administratif, grade de catégorie C, échelon 3, IB 353, IM 329 à 35/35ème.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide :

- d'adopter les modifications du tableau des emplois ainsi proposées.
- d'inscrire les crédits prévus à cet effet au budget, chapitre 012.

Pour : 11 contre : 0 abstentions : 0

6) Procédure de renouvellement de bail de l'Auberge communale

Suite aux commandements délivrés par huissier pour règlement des mensualités, pour réparations des dégradations sur le bâtiment et après échange avec notre avocate, la commune va faire vérifier les actions mises en place pour répondre au commandement réalisé par l'huissier.

7) Divers

- Partenariat Ligue Protection des Oiseaux (LPO)

Sylvie et Murielle proposent de rencontrer la LPO avec les habitants qui pourraient être intéressés et de voir les propositions de partenariats possibles.

- Dulothèque

La ludothèque a repris ses activités les mercredis et jeudis de 10h à 12h.

Dans un courrier envoyé à la commune, ils s'engagent à changer leur organisation si le Club du Charron reprend ses activités du mardi.

Leur AG se tiendra le 17/10 à 17h30.

- Environnement : Paysagisme du nouveau parking

Le chantier du nouveau parking n'a pas démarré cette semaine.

Il faut réfléchir aux arbres à planter (résistance, variété, etc.).

- Soirée Publique

Fin de séance : 21h40

Prochain conseil municipal : jeudi 12 novembre 2020 à 20h00

A collection of handwritten signatures in blue ink, including names like 'Mantemhet', 'F. de', 'H. Gou...', and 'Jaquet'.

